

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien MICHALLET, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

DATE DES CONVOCATIONS : 19 mai 2014

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des élus.

Présents : MM. MICHALLET Damien, ALLAROUSSE Nicolas, AUBIGNAT Stephanie, BALLEFIN Robert, BOUCHÉ Christian, CANET Véronique, CORREIA Alexia, DERDERIAN Philippe, DUMOULIN Chantal, GAIFFIER Jean-Philippe, GENILLON André, GOICHOT Guadalupe, GRUOT Mireille, MILLY Roger, ROGEMOND Maurice, ROGEMOND Ludivine, SADIN Christine.

Excusée : Mme BERCHET Marie donne pouvoir à M DERDERIAN Philippe

Absent : M. MAUGER Dominique

Madame Chantal DUMOULIN est nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant vérifié, la séance est ouverte à vingt heures trente.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet et de supprimer le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- 1- La création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2014.
- 2- La suppression d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet au 1^{er} juin 2014.
- 3- De modifier comme suit le tableau des emplois :

Service ADMINISTRATIF					
Emploi	Grade (s) associé (s)	Cat	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdo
ADJOINT ADMIN	2 ^{ème} classe	C	1	0	TNC
ADJOINT ADMIN	2 ^{ème} classe	C	0	1	TC

- 4 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

DEMANDE DE MAIRE HONORAIRE

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, propose à l'assemblée d'attribuer à Monsieur Jean BESSON, le titre de Maire Honoraire.

Il rappelle devant l'assemblée le dévouement et les compétences dont a fait preuve Monsieur Jean BESSON au cours de ses différents mandats et exprime le souhait que la distinction de Maire-honoraire lui soit attribuée.

En effet, Monsieur Jean BESSON a été conseiller municipal, puis élu Maire en mars 1983 jusqu'aux dernières élections municipales de mars 2014, ce qui représente 38 années au service de la commune de SATOLAS ET BONCE dont 31 en qualité de Maire, ce qui mérite d'être honoré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Jean BESSON Maire Honoraire.

ATTRIBUTION MARCHÉ : AMENAGEMENT PARTIEL DE LA ROUTE DES SORBIERES

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, rappelle au Conseil Municipal qu'un marché a été lancé pour l'aménagement partiel de la Route des Sorbières.

La consultation a eu lieu le 02 avril 2014 dans le journal l'Essor avec remise des offres pour le 29 avril 2014.

8 entreprises ont répondu pour le lot n°1 VRD et 11 entreprises pour le lot n°2 Eclairage public.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 06 mai 2014 pour ouvrir les plis et le 15 mai 2014 pour l'attribution des lots.

La commission propose de retenir les entreprises suivantes :

- LOT 1 VRD : Entreprise Jean LEFEBVRE pour un montant de 73 020,19 € HT, soit 87 624, 13 € TTC.
- LOT 2 ECLAIRAGE PUBLIC : Entreprise SAG VIGILEC pour un montant de 40 775, 00 € HT, soit 48 930, 00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de la commission d'appel d'offres et autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le marché.

DESIGNATION JURY CRIMINEL

Monsieur le Maire propose de désigner les jurés d'assises pour l'année 2015. Le tirage au sort se fait en fonction de la liste électorale.

La commune doit désigner 5 jurés.

Le tirage au sort a lieu en présence du Conseil Municipal et du public.

1^{er} juré : Thomas GIANELLI

2^{ème} juré : Fabienne OLLIER née GIORGIO

3^{ème} juré : Ramdane TELLACHE

4^{ème} juré : Mario VITALE

5^{ème} juré : Jean-Louis ALPHONSE

Un courrier sera notifié aux intéressés.

JOURNEE DU PATRIMOINE

Madame Véronique CANET, adjointe déléguée à la culture, informe le Conseil Municipal que le 20 septembre 2014, de 9h à 12h, sera organisée la journée du patrimoine sur la commune.

Elle propose d'ouvrir au public les bâtiments suivants : La Mairie, l'Eglise et la Chapelle du Chaffard.

Un verre de l'amitié sera servi à 11h30 en Mairie.

BIENNALE DU CIRQUES DU 02 AU 15 JUIN 2014

La CAPI organise la Biennale du cirque du 02 au 15 juin 2014 sur l'ensemble du territoire. Cette manifestation sera présente sur la commune le jeudi 5 juin 2014 à 19h « Parking du Stade » avec le spectacle « Starfatal » Cie Los 2 play (Espagne).

COMMUNICATION : CHARTE GRAPHIQUE

Madame Véronique CANET, adjointe déléguée à la Communication, informe le Conseil Municipal qu'une réflexion a eu lieu sur la charte graphique mise en place sur les documents administratifs de la Mairie.

Les documents seront formatés selon un modèle défini.

Un devis a été demandé à l'imprimerie Courand pour l'impression du papier à en-tête, des enveloppes et des cartes de visite.

Madame Guadalupe GOICHOT demande si les convocations du Conseil Municipal peuvent se faire par mail. Monsieur le Maire confirme que l'objectif est bien de dématérialiser le maximum de documents pour s'inscrire dans une démarche environnementale.

Madame Christine SADIN demande si la commune utilise du papier recyclé. Monsieur le Maire répond que c'est une bonne idée et lance sa réflexion avec les services.

RYTHMES SCOLAIRES

Madame Stéphanie AUBIGNAT, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, présente le travail de la commission sur les rythmes scolaires.

Elle informe le Conseil Municipal qu'une rencontre a eu lieu avec les représentants des parents d'élèves des Ecoles Maternelle et Elémentaire ainsi que tous les professeurs des écoles et directeurs. Lors de cette rencontre, la commission a présenté sa réflexion sur le nouveau projet possible grâce à l'assouplissement du décret du 07 mai 2014.

Elle présente au Conseil Municipal l'agenda validé à l'unanimité lors du Conseil d'Ecole :

	07H00-08H30	08H30-11H45	11H45-13h30	13H30-15H30	15H30-16H30	16H30-18H30
LUNDI	ACCUEIL	CLASSE	PAUSE MIDI	CLASSE	Temps intermédiaire entre école et périscolaire	Périscolaire + Aide aux devoirs
MARDI	ACCUEIL	CLASSE	PAUSE MIDI	CLASSE		
	07H00-08H30	08H30-11H30	08H30-11H30	13h30 – 16h30		16h30 – 18h30
MERCREDI	ACCUEIL	CLASSE	PAUSE MIDI	2 TAP de 1h30		Périscolaire
	07H00-08H30	08H30-11H45	11H45-13h30	13H30-15H30	15H30-16H30	16H30-18H30
JEUDI	ACCUEIL	CLASSE	PAUSE MIDI	CLASSE	Temps intermédiaire entre école et périscolaire	Périscolaire + Aide aux devoirs
VENDREDI	ACCUEIL	CLASSE	PAUSE MIDI	CLASSE		

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette nouvelle organisation, le projet est accepté avec 17 voix pour et une abstention.

Une réunion publique est organisée le mardi 27 mai 2014 à 20h30 au foyer pour expliquer le projet à tous les parents d'élèves.

ATTRIBUTION LOGEMENTS

Monsieur Jean-Philippe GAIFFIER, adjoint délégué, informe le Conseil Municipal que deux appartements de la commune se sont libérés. Il s'agit d'un T2 au « clos des Marronniers » et d'un T3 au « centre aéré ».

La commission s'est réunie le 10 mai 2014 à 10h30 afin d'étudier les candidatures.

Pour le T2, deux demandes et pour le T3, quatre demandes ont été déposées en Mairie.

Il fait part au Conseil Municipal du choix des futurs locataires retenus par la commission.

Après étude des dossiers, la commission propose de retenir le dossier de Madame Nadine ROMQUIN pour le T3 et le dossier de Monsieur Rémy-Noël MORELLON pour le T2.

Accord à l'unanimité.

MISE EN PLACE COMITE DE PILOTAGE "POLE DES LURONS"

Monsieur le Maire, Damien MICHALLET, propose la création d'un comité de pilotage du projet « Pôle des Lurons ». Le « Pôles des Lurons » sera le fil conducteur des prochaines années pour le Conseil Municipal et avec la prise en compte des besoins associatifs, sociaux et économiques de la commune.

Monsieur le Maire souhaite qu'un membre représentant les commissions associations, urbanisme, école, économie et personnel fasse parti de ce comité de pilotage.

Les membres sont : Damien MICHALLET, Maire, Christian BOUCHÉ et Christine SADIN, co-gestionnaires du projet ainsi que Jean-Philippe GAIFFIER (association), Véronique CANET (Urbanisme), Stéphanie AUBIGNAT (Ecole), Philippe DERDERIAN (Economie), Robert BALLEFIN (Personnel), Nicolas ALLAROUSSE et André GENILLON.

REFLEXION LOGEMENTS PLACE DU SILO

Monsieur le Maire, Damien MICHALLET, propose qu'une réflexion soit lancée pour la création de logements sur le parking du Silo à l'emplacement de l'ancienne maison qui a été détruite. L'objectif est de construire des logements type T2/T3 afin d'accueillir des jeunes Satolassiens.

Le Conseil Municipal acte le principe, la mission est confiée à la commission travaux neufs et voirie.

CONSTRUCTION ROUTE DE LA RUETTE

Monsieur le Maire, Damien MICHALLET, rappelle au Conseil Municipal que la commune est propriétaire de deux terrains à construire dans le lotissement le Clos des Pinsons, route de la Ruette

Il propose la construction de deux maisons individuelles pour du locatif.

Il suggère de passer par un constructeur et de faire un appel d'offres.

La commission travaux neufs est chargée d'étudier le dossier.

POINT URBANISME

Monsieur Robert BALLEFIN, Adjoint délégué à l'urbanisme, avec l'assistance d'Alexia CORREIA, présente les différentes autorisations de droit du sol traitées sur la commune en mars/avril 2014.

DOCUMENTS D'URBANISME	OBJET	NOM	ADRESSE	DECISION	MOTIF REFUS
permis de construire	3 logements	SCI COLUKRIS	Rue du David	refusé le 22/05/2014	débords de toit
	bâtiment agricole	BALLEFIN Robert	Route des Sorbières	accepté le 16/05/2014	
déclarations préalables	Abri de jardin	VENANCIO ERIC	Chemin des Marais	acceptée le 22 mai 2014	
	Piscine	POMMIER Bernard	Montée de la Madadière	acceptée le 16 mai 2014	
Déclarations préalables en instruction	division terrain en 1 lot	DERDERIAN Philippe	Montée de l'Eglise	en cours	
	pose portail et clôture	La Dame de St Exupéry	Rue de Brisson	en cours	
	extension maison individuelle	GOURDIN Philippe	Chemin de Planbois	en cours	
Permis de construire en cours d'instruction	maison individuelle	BERNARD Eddy	Impasse de Servérieu	en cours	

Monsieur BALLEFIN donne un compte rendu de la réunion de la commission Urbanisme qui a eu lieu le 19 mai 2014. Au cours de celle-ci, il a été décidé de nommer Alexia CORREIA, secrétaire et Véronique CANET à la communication.

La commission a arrêté les couleurs des façades et des tuiles autorisées sur la commune et met un nuancier à disposition en Mairie consultable par toutes personnes intéressées.

Monsieur BALLEFIN informe le Conseil municipal qu'une rencontre a eu lieu avec Mme Joëlle ANNEQUIN, directrice des services urbanisme de la CAPI et M. Stéphane RABILLOU, directeur de l'aménagement et du foncier à la CAPI afin d'aider la commune dans sa démarche de mise en révision du POS dans les prochains mois.

RAPPEL BUREAUX DE VOTE – ELECTIONS EUROPEENNES

Bureaux de vote : Elections européennes du 25 mai 2014

BUREAU VOTE N°1 "Salle du Conseil Municipal - Satolas" Président Damien MICHALLET Vice-président Robert BALLEFIN			BUREAU VOTE N°2 "Le Chaffard" Présidente Stéphanie AUBIGNAT Vice-président André GENILLON		BUREAU VOTE N°3 "Salle du Conseil Municipal - Satolas" Président Christian BOUCHÉ Vice-présidente Véronique CANET		
8h-11h	11h-14h	14h- 18h	8h-13h	13h- 18h	8h-11h	11h-14h	14h- 18h
Guadalupe GOICHOT	Jean-Philippe GAIFFIER	Alexia CORREIA	André GENILLON	Chantal DUMOULIN	Ludivine ROGEMOND	Mireille GRUOT	Véronique CANET
Marie BERCHET	Nicolas ALLAROUSSE	Maurice ROGEMOND	Stéphanie AUBIGNAT	Dominique MAUGER	Roger MILLY	Philippe DERDERIAN	Christine SADIN

REMERCIEMENTS ASSOCIATIONS POUR SUBVENTION

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, donne lecture des courriers reçus par diverses associations qui remercient la municipalité pour l'octroi d'une subvention :

- ACCA pour l'apéritif lors du nettoyage de printemps
- ACCA pour subvention à l'association
- SATOLAS en forme
- JSP
- SYNDICAT AGRICOLE
- Foot
- Médiathèque
- Basket
- Classe en 5

POINT CAMBRIOLAGES

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal qu'un certain nombre de cambriolages ont eu lieu sur la commune au cours des dernières semaines.

La gendarmerie a été prévenue afin qu'elle augmente sa présence sur la commune.

Monsieur le Maire propose qu'une réunion publique soit organisée en présence des gendarmes en septembre 2014.

Il porte à la connaissance du Conseil Municipal du dispositif « Voisins vigilants » qui consiste à s'appuyer sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Ce sujet sera traité dans le cadre du groupe de travail vidéo protection.

TOIT CHAPELLE DU CHAFFARD

Monsieur Maurice ROGEMOND, conseiller délégué, informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de refaire le toit de la Chapelle du Chaffard.

Une consultation a été lancée et trois entreprises ont répondu.

Il propose de retenir la moins disante, qui est l'entreprise « Charpentiers de Sonnay » pour un montant de 15 879 € + 319 € pour l'habillage des bandeaux en PVC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

DELEGUES DE LA COMMUNE REPRESENTANT CAPI

Isère Porte des Alpes : Stéphanie AUBIGNAT pour conseiller communautaire, Damien MICHALLET pour CAPI

SMND : Maurice ROGEMOND et Nicolas ALLAROUSSE comme titulaires et André GENILLON comme suppléant

SCOT : Robert BALLEFIN comme titulaire et Christian BOUCHE comme suppléant

SAGAV : Jean-Philippe GAIFFIER

COMMISIONS CAPI

1/ COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

PRESIDENCE

Le président et un vice-président sont élus parmi les membres de la commission.

COMPOSITION

Elle est composée de conseillers municipaux, chaque commune membre disposant au moins d'un représentant. Le nombre et la répartition des représentants entre les communes sont fixés par le conseil communautaire à la majorité des 2/3.

Lors du conseil communautaire du 29 avril dernier, la représentation des communes a été définie de la manière suivante :

- 1 délégué titulaire et 1 suppléant pour chaque commune jusqu'à 5 000 habitants
- 2 délégués titulaires et 1 suppléant pour chaque commune de plus de 5 000 habitants

ROLE

Les EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique et les communes membres ont l'obligation de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées.

Elle intervient pour évaluer les transferts de charges communales à l'EPCI initialement lors de la création de l'EPCI, puis ultérieurement, en cas de modification des compétences ou lorsqu'une commune adhère ou transfère un équipement.

Sont nommés :

QUALITE	NOM	PRENOM
Titulaire	MICHALLET	DAMIEN
Suppléant	DERDERIAN	PHILIPPE

2/ COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CAPI

Le Collège des conseillers municipaux comprend : 1 conseiller municipal titulaire et 1 conseiller municipal suppléant.

Sont nommés :

COMMISSIONS COLLEGE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX	QUALITE	NOM	PRENOM
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Titulaire	DERDERIAN	PHILIPPE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Suppléant	MILLY	ROGER
AMENAGEMENT URBANISME FONCIER	Titulaire	BALLEFIN	ROBERT
AMENAGEMENT URBANISME FONCIER	Suppléant	CORREIA	ALEXIA
AFFAIRES SOCIALES (Santé, petite enfance, personnes âgées et dépendantes)	Titulaire	GOICHOT	GUADALUPE
AFFAIRES SOCIALES (Santé, petite enfance, personnes âgées et dépendantes)	Suppléant	GRUOT	MIREILLE
TRANSPORTS, MOBILITE	Titulaire	MILLY	ROGER
TRANSPORTS, MOBILITE	Suppléant	GENILLON	ANDRE
ESPACES PUBLICS, INFRASTRUCTURES ROUTIERES	Titulaire	BOUCHÉ	CHRISTIAN
ESPACES PUBLICS, INFRASTRUCTURES ROUTIERES	Suppléant	DERDERIAN	PHILIPPE
BATIMENTS ET MOYENS GENERAUX	Titulaire	ROGEMOND	MAURICE
BATIMENTS ET MOYENS GENERAUX	Suppléant		
FINANCES	Titulaire	MICHALLET	DAMIEN
FINANCES	Suppléant	GAIFFIER	JEAN-PHILIPPE
DEVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE	Titulaire	ALLAROUSSE	NICOLAS
DEVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE	Suppléant	DUMOULIN	CHANTAL
HABITAT ET COHESION SOCIALE	Titulaire	MAUGER	DOMINIQUE
HABITAT ET COHESION SOCIALE	Suppléant		
MUTUALISATION ET NUMERIQUE	Titulaire	MICHALLET	DAMIEN
MUTUALISATION ET NUMERIQUE	Suppléant	AUBIGNAT	STEPHANIE
CULTURE	Titulaire	CANET	VERONIQUE
CULTURE	Suppléant	AUBIGNAT	STEPHANIE
SPORTS	Titulaire	GAIFFIER	JEAN-PHILIPPE
SPORTS	Suppléant	ROGEMOND	LUDIVINE
CYCLE DE L'EAU	Titulaire	BOUCHÉ	CHRISTIAN
CYCLE DE L'EAU	Suppléant	MILLY	ROGER

3/ COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Chaque commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant, sont nommés :

QUALITE	NOM	PRENOM
Titulaire	ROGEMOND	MAURICE
Suppléant	GENILLON	ANDRE

4/ COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Chaque commune propose le nom d'un contribuable titulaire et d'un suppléant pour siéger dans cette commission, sont nommés :

QUALITE	NOM	PRENOM
Titulaire	MICHALLET	DAMIEN
Suppléant	DERDERIAN	PHILIPPE

5/ COMMISSIONS D'ISERE, PORTE DES ALPES

Il est institué au sein du groupement d'intérêt public « Isère, Porte des Alpes », 6 commissions permanentes. Chaque commune doit être représentée dans chaque commission par un conseil municipal, sont nommés :

COMMISSIONS	NOM	PRENOM
ECONOMIE ET FORMATION	MILLY	ROGER
CADRE DE VIE	BERCHET	MARIE
AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	DUMOULIN	CHANTAL
TOURISME ET PATRIMOINE	ALLAROUSSE	NICOLAS
CULTURE	CANET	VERONIQUE
COMMUNICATION	SADIN	CHRISTINE

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA BOURBRE – Annule et remplace la délibération du 04/04/2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite au renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a désigné, les délégués suivants :

TITULAIRE	SUPPLEANT
1 Roger MILLY	1 Robert BALLEFIN

Accord à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu commissions

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, demande qu'un compte rendu soit fait après chaque réunion de commissions communales, qu'il soit archivé en Mairie et mis à disposition de chaque élu.

- Commission associations

Monsieur Jean-Philippe GAIFFIER, adjoint délégué, donne un compte rendu de la rencontre avec les différentes associations qui a eu lieu le samedi 17 mai 2014. Il a été rappelé les critères d'obtention de la subvention communale, que les affiches annonçant les manifestations doivent être enlevées dès la fin de celles-ci. Le forum des associations aura lieu en septembre 2014 au «Clos des Marronniers».

- Point personnel

Une réunion doit être programmée en juin 2014 pour un bilan trimestriel avec le personnel de la cantine et périscolaire. Monsieur le Maire insiste sur la prise en compte du personnel cantine/périscolaire le plus rapidement possible.

- Référente hygiène et sécurité

Madame Guadalupe GOICHOT est nommée « référente hygiène et sécurité ».

- Mariage - Secrétariat

Monsieur Damien MICHALLET, Maire, informe le Conseil Municipal qu'il ne fera plus les mariages avec le personnel communal pour réduire les coûts du personnel. Un élu accompagnera le Maire.

- Haut débit au Chaffard

Le Haut débit est opérationnel au hameau du Chaffard et Monsieur le Maire invite toute personne intéressée à se rapprocher de son opérateur.
Une communication spécifique sera faite rapidement.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 4 JUILLET 2014 à 20 heures 30

Après l'évocation des questions diverses, la séance est close à 00 h 45